



Villejust Informations

Edito

*Le Maire,
les Adjointes,
les membres du Conseil Municipal
et tout le personnel communal
vous souhaitent un Joyeux Noël et
d'excellentes fêtes de fin d'année*

Dans ce numéro

Edito	2
Infos Administratives	3 et 6,
Vie Municipale	4 et 5
Cadre de Vie	7 et 8
Intercommunalité	9
CCAS	10
Associations, Loisirs	11 à 14 et 16,17,18
Evènements	15 et 20
Informations Pratiques	19



Décembre est arrivé, pour répondre aux jours si courts et à l'obscurité grandissante, nous multiplions les lumières et les décorations qui viennent réchauffer les yeux et le cœur. Signal que nous partageons tous de l'arrivée prochaine de ces fêtes qui nous permettent de nous réunir, en famille, entre amis, avec tous ceux qui nous sont chers. C'est une période idéale pour nous rappeler l'importance du partage, de la générosité, du don... je vais donc pour ma part commencer immédiatement en laissant la place traditionnellement consentie à mon éditorial de Maire pour une noble cause, portée par notre municipalité en partenariat avec notre club de football, l'Avenir de Villejust, avec l'organisation de collecte de dons du sang. Un geste tout simple, un don, qui peut sauver bien des vies. J'espère vous voir nombreux pour cette première collecte en mairie le 30 janvier prochain, et d'ici là je vous souhaite un très joyeux Noël et d'excellentes fêtes de fin d'année.

Le Maire

Igor Trickovski



Don du sang à Villejust :

Jeudi 30 janvier 2020, de 15h à 20h - Salle du Conseil

Une collecte de dons de sang est organisée au sein de la Mairie de Villejust, en partenariat avec le club de football l'Avenir de Villejust, le Jeudi 30 janvier 2020, de 15h à 20h. Les réserves de sang au niveau national sont au plus bas, l'Etablissement Français du Sang a besoin de donneurs. Votre don est plus que précieux, il peut sauver des vies.

Pour savoir si vous pouvez donner, quelques recommandations sont à prendre en compte : ***Qui peut être donneur ?***

- Toute personne âgée de 18 à 70 ans, qui pèse plus de 50 kg et qui est reconnue apte suite à l'entretien pré-don, peut donner son sang. Après 60 ans, le premier don est soumis à l'appréciation d'un médecin de l'EFS.
- Les hommes peuvent donner jusqu'à 6 fois par an et les femmes jusqu'à 4 fois. Entre deux dons de sang, il faut respecter un délai de 8 semaines minimum.
- Enfin, si certaines mesures sont définitives, il faut savoir que 80 % des ajournements au don sont temporaires. Le candidat au don peut donc se présenter à nouveau après avoir respecté le délai d'ajournement.

Contre-indications liées à des actes de soin, un état de santé ou des antécédents médicaux

- Traitement comprenant la prise d'antibiotiques en cours ou arrêté depuis moins de 2 semaines.
 - Prise de certains médicaments comme le Roaccutane®.
 - Infection ou fièvre de plus de 38 °C datant de moins de 2 semaines.
 - Contact récent avec une personne atteinte d'une maladie contagieuse (le délai varie alors selon la période d'incubation).
 - Antécédent de paludisme (jusqu'à 3 ans après la dernière crise).
 - Vaccin datant de moins de 4 semaines (BCG, fièvre jaune, rougeole, rubéole, oreillons).
 - Intervention chirurgicale ou examen endoscopique dans les 4 derniers mois.
 - Soins dentaires en raison d'un risque de passage de bactéries dans le sang (délai variant de 24 heures après le traitement d'une carie ou un détartrage à une semaine après une extraction dentaire ou un traitement de racine).
 - Infections actives transmissibles par le sang : hépatites virales, syphilis, infection par le VIH ou par le HTLV, maladie de Chagas...
 - Traitement par hormones de croissance avant 1989.
- Antécédent familial de maladie à prion, antécédent de greffe de cornée ou de dure-mère, antécédent de chirurgie de l'encéphale ou de l'œil avant avril 2001 et antécédent de transfusion ou de greffe.

Contre-indications liées à des pratiques personnelles

- Tatouages ou piercings (boucles d'oreilles comprises) datant de moins de 4 mois.
- Acupuncture ou mésothérapie lorsqu'elles ne sont pas réalisées avec des aiguilles personnelles ou à usage unique dans les 4 derniers mois.
- Antécédent de consommation de drogues ou de substances dopantes par voie intraveineuse ou intramusculaire.

Pour tout renseignement contacter la Mairie au 01 69 31 74 47

MAIRIE / FERMETURE DES SERVICES MUNICIPAUX



Les services administratifs et techniques de la Mairie fermeront :

- Le mardi 24 décembre 2019 et le mardi 31 décembre 2019 à 15h30
- Le jeudi 26 décembre 2019 et le jeudi 2 janvier au matin (Ouverture des services à 13h30)

L'ALSH fermera ses portes :

- Le mardi 24 décembre 2019 à 17h
- Le mardi 31 décembre 2019 à 17h

La Bibliothèque sera fermée :

- Du 23/12/2019 au 27/12/2019

RECHERCHE D'AGENTS RECENSEURS 2020

La Commune de Villejust recherche des agents recenseurs pour la période du 16 janvier au 15 février 2020 (dates officielles du recensement de la population)

Période de travail : de début janvier à mi-février (pendant 7 semaines environ)

Début janvier: environ 5 jours de travail comportant 2 demi-journées de formation obligatoires et, entre ces séances, le repérage des adresses à recenser.

Du 3ème jeudi de janvier jusqu'à la fin de la collecte :

- disponibilité quotidienne y compris le samedi,
- large amplitude dans les horaires, (2 à 3 heures par jour en moyenne),
- pas de congé pendant toute la durée de la collecte,
- possession d'un téléphone portable personnel indispensable.

Qualités requises:

Disponibilité, capacité à assimiler les concepts, capacité relationnelle, moralité, neutralité et discrétion, sensibilisation à internet, stabilité dans la fonction, ordre et méthode, ténacité

Vous êtes intéressés? Faites vous connaître auprès de la Mairie au: 01.69.31.74.41 ou par mail: secretariat-maire@mairie-villejust.fr



RECONNAISSANCE DE L'ETAT DE CATASTROPHE NATURELLE

RAPPEL

AVIS AUX HABITANTS

Dégâts causés par la sécheresse

Reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Plusieurs habitants se sont manifestés en Mairie pour faire part des dégâts causés par les épisodes de sécheresse de l'été 2019 sur leur maison, notamment par l'apparition de fissures. La commune a donc décidé de formuler une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour mouvements de terrains différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols, auprès de la Préfecture de l'Essonne.

La demande sera ensuite étudiée par une commission interministérielle, pilotée par le ministère de l'Intérieur, qui se prononcera sur le caractère naturel du phénomène.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le Service Urbanisme au 01 69 31 74 45.

VACCINATION ANTIGRIPPALE

Dans le cadre de la campagne de vaccination antigrippale, des permanences seront assurées :

Cabinet Infirmier
Mme Evelyne GOUETTA
RPA - 7, Place de l'église
VILLEJUST

Les mardis, jeudis et vendredis
de 14h à 15h
(d'autres horaires possibles sur RDV)

Pour tout renseignement, contacter Madame Evelyne GOUETTA au 06 75 73 93 19.



Vie Municipale

CÉRÉMONIE DE COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE



Lecture du message de l'UFAC par le jeune Lilian



Dépôt de gerbe de la municipalité par M. le Maire Igor TRICKOVSKI



En présence de M. Dominique FONTENAILLE, Maire de Villebon et Conseiller Départemental et de M. François FRONTERA, Maire de St Jean de Beauregard



Les enfants de l'Ecole Jeanne Chanson, dirigés par Gaëlle Thiault et accompagnés de leurs enseignants et de leur directrice



Appel aux Morts par M. le Maire et M. Claude CARRALOT



Remise des insignes de Porte-drapeaux à MM. Christian TANAIS et Mathieu DE ASCENCAO

RESEAU BRONCHIOLITE ILE-DE-FRANCE



La campagne 2019/2020 du Réseau Bronchiolite Ile-de-France a débuté le vendredi 11 octobre 2019 et s'achèvera le dimanche 16 février 2020.

Vos enfants vont donc pouvoir bénéficier pendant la période épidémique de Bronchiolite de professionnels de santé masseurs-kinésithérapeutes et médecins pour les accompagner pendant cette période un peu difficile.

Ce réseau de santé a pour vocation d'améliorer la continuité et la coordination des soins prodigués aux nourrissons atteints de BRONCHIOLITE. Il propose, sans se substituer à ce qui existe déjà, une alternative ambulatoire de prise en charge médicale et kinésithérapique de proximité et de qualité aux familles d'Ile-de-France.

Un centre d'appels est opérationnel jusqu'au dimanche 16 février 2020

Des standardistes spécialisés communiqueront les coordonnées *des kinésithérapeutes disponibles dans leurs cabinets les samedis, dimanches et jours fériés de 9h à 18h.*

0820.820.603

Le standard est ouvert le vendredi et veille de jours fériés de 12h à 20h et les samedis et dimanches de 9h à 18h.

Des médecins disponibles 7j/7 de 9h à 23h

0820.800.880



SERVICE SCOLAIRE : INSCRIPTIONS SCOLAIRE 2020 / 2021

PERIODE D'INSCRIPTION JUSQU'AU 29 FÉVRIER 2020

Il est demandé aux familles d'effectuer l'inscription de leur(s) enfant(s) durant cette période.

NOUVELLES INSCRIPTIONS :

Pour l'école maternelle « Les Tilleuls » :
Enfants nés en 2017 (première inscription)
Nouvelles inscriptions (toutes les classes de la PS à la GS)

Pour l'école élémentaire « Jeanne Chanson » :
Nouvelles inscriptions (toutes les classes du CP au CM2)



Se présenter en mairie à l'accueil, muni des documents et des renseignements suivants :

- . le livret de famille
- . le carnet de santé
- . un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- . le formulaire d'inscription à retirer en mairie ou à télécharger sur notre site internet www.mairie-villejust.fr
- . le numéro de sécurité sociale sur lequel est rattaché l'enfant
- . En cas de séparation des parents, toute pièce justificative de l'attribution du droit de garde exclusif (jugement ou courrier des deux parents)
- . si vous avez une mutuelle, le numéro d'adhérent, son nom et son adresse
- . le numéro CAF ou MSA portant le numéro d'allocataire
- . Certificat de radiation (si votre enfant était déjà scolarisé dans une autre commune)

ENFANTS DEJA SCOLARISÉS A VILLEJUST

Pour faciliter vos démarches, seule la fiche individuelle de renseignements 2020-2021 est à remplir. Cette fiche individuelle de renseignements sera distribuée par le biais des écoles. Elle peut également être retirée à l'accueil en mairie ou téléchargée sur notre site internet.

Nous vous demandons cette année d'inscrire vos enfants avant le 29/02/2020, afin d'affiner les effectifs prévisionnels le plus tôt possible.

A vos agendas !
La 2ème édition du
« Gôûter-Crêpes du Village »

se déroulera Samedi 1er février 2020 après-midi

Grande salle des 2 lacs
Avenue des Deux Lacs à Villejust



PERIODE HIVERNALE : ATTENTION AU STATIONNEMENT GÊNANT !

Veillez à ne pas gêner le passage des engins de déneigement

Rappel :

Pendant la période hivernale, il est impératif de veiller à ne pas gêner le passage des engins de déneigement par un stationnement inapproprié.

Quand la météo annonce de la neige, pensez bien à garer comme il faut votre véhicule. Merci.

Le stationnement sur les voies faisant l'objet d'un déneigement par les services communaux **est interdit par temps de neige**, afin de permettre le passage des engins de déneigement.

Un véhicule garé sur le bas côté risque d'être endommagé et génère un bourrelet de neige qui gênera les futurs usagers de la route.



La photo illustre comment un véhicule oblige le chasse-neige à une longue et périlleuse marche arrière tout en privant une rue d'un service de viabilité hivernale nécessaire pour garantir la sécurité



**PLANNING HIVERNAL DE COLLECTE DES VEGETAUX
 2020 APRES-MIDI**

La collecte des végétaux s'effectue toutes les semaines sauf durant les mois d'hiver. Vous trouverez ci-après les dates de ramassage pour les mois de janvier, février et décembre 2020

MARDI 14 JANVIER

MARDI 28 JANVIER

MARDI 11 FEVRIER

MARDI 25 FEVRIER



**PLANNING DE COLLECTE DES ENCOMBRANTS
 2020 MATIN**

VENDREDI 10 JANVIER

VENDREDI 14 FÉVRIER

VENDREDI 13 MARS

VENDREDI 10 AVRIL

VENDREDI 15 MAI

VENDREDI 12 JUIN



som
 Vallée de Chevreuse

RAPPEL : Pour le mois de décembre 2019, le dernier ramassage des végétaux sera effectué le 31 décembre après-midi

Cadre de vie

BORNES ELECTRIQUES / PARKING DE L'AUBEPINE + PARKING DES COUDRAYES

Parmi les 50 bornes de recharge pour véhicules électriques proposées par l'Agglo Paris–Saclay, dans vingt villes du territoire, deux sont d'ores et déjà implantées à Villejust : au parking de l'Aubépine et sur le parking des Coudrayes. Les bornes de Villejust seront parmi les premières opérationnelles et ce dès la 2^{ème} quinzaine de décembre 2019

Comment ça fonctionne ? A l'aide d'un badge à commander sur izivia.fr, vous pouvez vous connecter à toute borne.

Au préalable, vous devrez télécharger l'application mobile IZIVIA qui vous permettra de flasher le QR code, ou bien de vous rendre sur paynow.izivia.fr. Là ; il vous suffit de saisir vos identifiants de carte bancaire pour obtenir l'autorisation de brancher et charger votre véhicule. A la fin de la charge, stoppez la recharge, le montant est débité sur la carte.

TARIFICATION:

- Frais d'édition du badge 7 € TTC
- 0.20 € TTC par kWh consommé
- En cas de stationnement abusif : 10 € TTC / heure après 3 heures de connexion, hors plage de 20h à 8h

Pour localiser les bornes

Tout est sur la carte interactive de l'agglo : <https://cartactive.paris-saclay.com/sig/client/#/welcome>
Cochez « Mobilités, transports » et « Bornes de recharge »



INFORMATION ESPACE VERTS

Lors d'un épisode de très fort vent au mois de juin dernier, deux arbres (un Saule et un Erable) se sont abattus à la Mare de la Poitevine, fort heureusement sans causer de victimes.

Aussi, il a été demandé d'effectuer un élagage et un diagnostic de l'état des deux érables restant. Il en ressort que pour l'un d'eux il a pu être constaté que l'arbre est hélas rempli de champignons et creux en son centre et qu'il présente ainsi un **danger accru de se détériorer et de chuter**.

Aussi, afin de limiter tout risque pour les personnes, il a été décidé de l'abattre préventivement. L'intervention est prévue le **9 décembre prochain**, et afin de palier cette absence c'est un nouvel arbre qui sera planté, à savoir un Frêne Pourpre, adapté à cet environnement.

Une deuxième opération d'abattage se déroulera le **17 décembre prochain**, sur le Peuplier se trouvant rue des pavillons



Intercommunalité—Transport

L'appel à candidatures pour participer à la 3e édition de Startup For Kids Paris-Saclay est lancé!

Vous êtes une startup, un laboratoire de recherche ou une association et vous souhaitez tester et faire connaître votre innovation auprès du grand public?

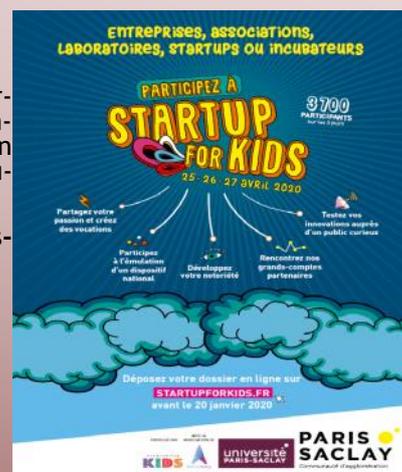
Inscrivez-vous avant le 20 janvier 2020.

Les 25, 26 et 27 avril 2020, l'Agglo Paris-Saclay, l'Université Paris-Saclay et Startup For Kids, organisent la 3e édition, à CentraleSupélec, à Gif-sur-Yvette. Pendant ces 3 jours, 4 000 visiteurs, grand public et professionnels de l'éducation sont attendus pour découvrir, expérimenter et échanger autour d'ateliers découverte, d'initiations au code, de hackathons, de tables rondes et conférences.

Participer à l'appel à candidatures Startup For Kids, c'est rejoindre l'écosystème d'innovation de Paris-Saclay, réuni pour cet événement exceptionnel!

5 raisons d'y participer:

- Faites connaître et testez votre innovation auprès d'un jeune public
- Développez votre notoriété
- Partagez votre passion et créez des vocations
- Participez à l'émulation d'un dispositif national
- Rencontrez nos grands-comptes partenaires



NOUVELLE LIGNE DE BUS 17

C'est une nouvelle ligne de bus qui va desservir Villejust à partir du mois de janvier 2020.

La ligne DM17B renommée 17, exploitée par l'entreprise Keolis Meyer, évolue fortement pour accompagner le développement du territoire de l'Agglomération Paris-Saclay, permettre les dessertes est/ouest, améliorer l'accès au parc d'activité de Courtabœuf et, via Le Guichet, au Plateau de Saclay. Ce développement fait partie du Schéma de Transports voté en juin 2018.

Reliant aujourd'hui Epinay-sur-Orge à Nozay, la ligne est prolongée via la zone d'activités de Courtabœuf jusqu'à la gare RER du Guichet à Orsay, porte d'entrée du Plateau de Saclay côté quartier de Moulon. Elle permet d'offrir une alternative aux flux via Massy-Palaiseau, dont l'offre bus est saturée. L'itinéraire de la ligne est simplifié dans La Ville-du-Bois. Depuis Nozay-Villarcieux, la ligne circule sur la route de Villejust, la rue de la Mairie, la D118, l'avenue des Tropiques et la N118.

Pour Villejust, cette ligne passera par la Route de Nozay en provenance de Nokia et desservira les arrêts, le Rocher, Chemin Vert, Clos de Launay, La Brûlerie, et le Château d'eau au sein de Courtabœuf avant de poursuivre vers la Gare du Guichet du RER B à Orsay.

Ces évolutions devraient être effectives dès le 6 janvier 2020.

En semaine (période scolaire et petites vacances scolaires) :

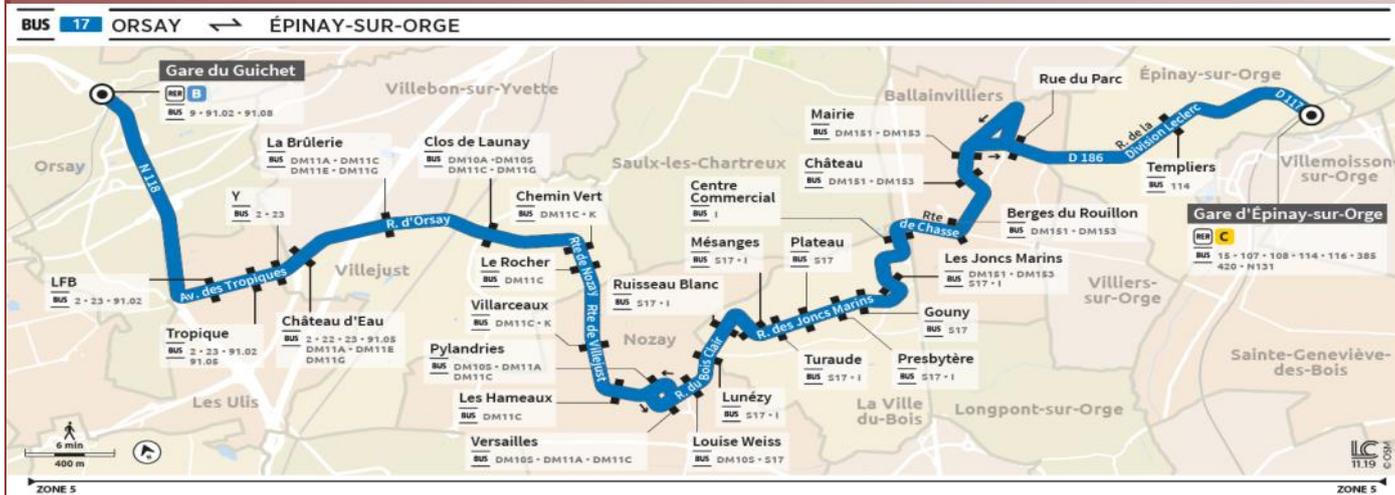
- la fréquence est renforcée en heure de pointe (de 6h à 9h et de 16h à 19h30 avec un intervalle de 15 minutes en moyenne, au lieu de 30 minutes actuellement) ;
- une offre est créée en heures creuses en 9h et 16h, avec une fréquence de 60 minutes ;

Le samedi, une offre est créée toute l'année de 9h à 18h, notamment pour répondre à des besoins de déplacements de loisirs et la desserte du Centre commercial de La Ville-du-Bois ;

L'été (mi-juillet - fin août), la ligne reste cadencée à 30 minutes aux heures de pointe (de 6h à 9h et de 16h à 20h) et les courses sont prolongées à Orsay-Le Guichet.

Le coût total du projet s'élève à 902 K€ pour lequel la CPS financera 326,7 K€ .

Le dossier a été présenté et validé par le Conseil d'Île-de-France Mobilités du 9 octobre 2019.



*La Commune de Villejust et la Gendarmerie de Palaiseau vous invitent
à une réunion d'information :*

« Prévenir les cambriolages, vols et escroqueries »

Le mardi 10 décembre 2019 à 15h30
Salle du Conseil en Mairie de Villejust

Débat animé par la Gendarmerie de Palaiseau

Réervation SVP: ☎ 01.69.31.74.41 @ secretariat-mairie@mairie-villejust.fr

Mairie de Villejust - 6, rue de la Mairie - 91140 - Villejust - www.mairie-villejust.fr



GALETTE DES ROIS DES ANCIENS 2020

Retenez la date de la Galette des Rois qui aura lieu
le samedi 11 janvier 2020 à 15h Salle des 2 Lacs



Les personnes **âgées de 60 ans et + inscrites sur les listes électorales** recevront une invitation dans le courant du mois de décembre 2019.

Pour les autres, merci de vous faire connaître en Mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

REPAS DE PRINTEMPS DES ANCIENS 2020

Retenez la date du repas de Printemps des anciens qui aura lieu
le dimanche 8 mars 2019 à 12h Salle des 2 Lacs

Tous les Villejustiens et Villejustiennes **âgés de 60 ans et plus** recevront une invitation à ce repas.

Celui-ci est gratuit pour les personnes **âgées de 65 ans et plus** tandis que pour les personnes de 60 à 64 ans, une participation financière de **32.00 €** leur sera demandée.



VOYAGES DES SENIORS

**RETENEZ D'ORES ET DÉJÀ LES PROCHAINES
DATES ET LIEUX DES VOYAGES DES SENIORS 2020**

Le voyage de 3 jours se déroulera **du mercredi 3 au vendredi 5 juin 2020 dans le Périgord.**

Et pour ce qui est de la sortie d'une journée, celle-ci se déroulera dans **l'Yonne, le 3 septembre 2020.**

Comme habituellement, pour les personnes concernées, vous recevrez un courrier pour les inscriptions aux voyages de Printemps et d'Automne.



Associations, loisirs, culture

PLANNING D'ACTIVITE DES VACANCES DE NOËL DU CENTRE DE LOISIRS					
	Nom des groupes	Lundi 23 décembre	Mardi 24 décembre	Jeudi 26 décembre Spécial journée conviviale « N'oublie pas de ramener ton pyjama »	Vendredi 27 décembre
Activité du matin	Les pichounous (maternelles)	Activité manuelle : création de carte de vœux	Sortie : Au parc des 2 lacs pour rendre visite au Père Noël	Jeu de ronde : jeu de l'évolution, le facteur...	Parcours de motricité : saut d'obstacle, progresser dans les cerceaux de couleurs, ramper, grimper...
	Les loufous (CP-CE1)	Activité manuelle : construction d'un mini bonhomme de neige		Jeu de société : dessin c'est gagné	Activité sportive : Dodgeball
	Les zigotos (CE2-CM1)	Activité manuelle : confection de papillote pour les fêtes de fin d'année		Activité manuelle : confection d'un ours en 3D	Activité manuelle : création de carte de vœux
Temps calme	Mise en place, de la sieste, d'un coin lecture, d'un pôle de coloriage				
Activité de l'après midi	Les pichounous	Atelier manuelle : Décoration du centre	Activité manuelle : création artistique en Playmais	Séance de cinéma : Au choix des enfants + Crêpes et chocolat chaud	Activité manuelle : création de pingouin avec la forme des mains
	Les loufous	Activité sportive : Tournois multisport au City stade	Activité manuelle : Fresque sur le thème des dessins animés		Activité manuelle : confection de bougie
	Les zigotos	Grand jeu : A la recherche du traineau	Activité manuelle : création de boule décoratif pour le sapin		Activité sportive : Bingball
Atelier du soir	Jeu libre avec mise en place d'un coin jeu de société, dinette, dessin				
	Groupe	Lundi 30 décembre	Mardi 31 décembre	Jeudi 2 janvier	Vendredi 3 janvier
Activité du matin	Les pichounous	Activité manuelle : confection d'un ours polaire	Jeux sportifs : Bêret, relais des petits pichounous	Activité manuelle : dessine mon portrait rigolo	Jeux sportifs : accroche-décroche, chat glacé
	Les loufous	Activité manuelle : création de mon tableau en pingouin	Activité manuelle : création de la fresque sur le thème de l'hiver	Activité sportive : Balle américaine, balle aux prisonniers	Activité sportive : multisport
	Les zigotos	Activité sportive : Poule, renard, vipère	Activité manuelle : Confection d'un marque page	Activité manuelle : Confection d'un accroche porte	Activité sportive : Capture du drapeau
Temps calme	Mise en place de la sieste, d'un coin lecture, d'un pôle de coloriage				
Activité de l'après midi	Les pichounous	Activité sportive : Les déménageurs	Expression corporelle : Jeu de mime des animaux, des métiers, ...	Sortie à Paris : Visite du musée Grévin	Grand jeu : Vendredi tout est permis
	Les loufous	Activité manuelle : confection de renne en Paper Ball	Jeux musicaux : jeu du cerceau, de la feuille et de la statue		
	Les zigotos	Activité manuelle : création de mon livre animé	Activité sportive : Bataille navale		
Atelier du soir	Jeu libre avec mise en place d'un coin jeu de société, dinette, dessin				

CLUB JEUNES



Le Club rouvrira ses portes lors des Vacances de Noël les jeudi 2 et vendredi 3 janvier 2020 de 9h00 à 18h30.

N'hésitez pas à y retourner ou à venir le découvrir pour celles et ceux qui ne le connaissent pas encore.

CLUB JEUNES

Espace Communal des Coudrayes—Chemin de Courtaboeuf

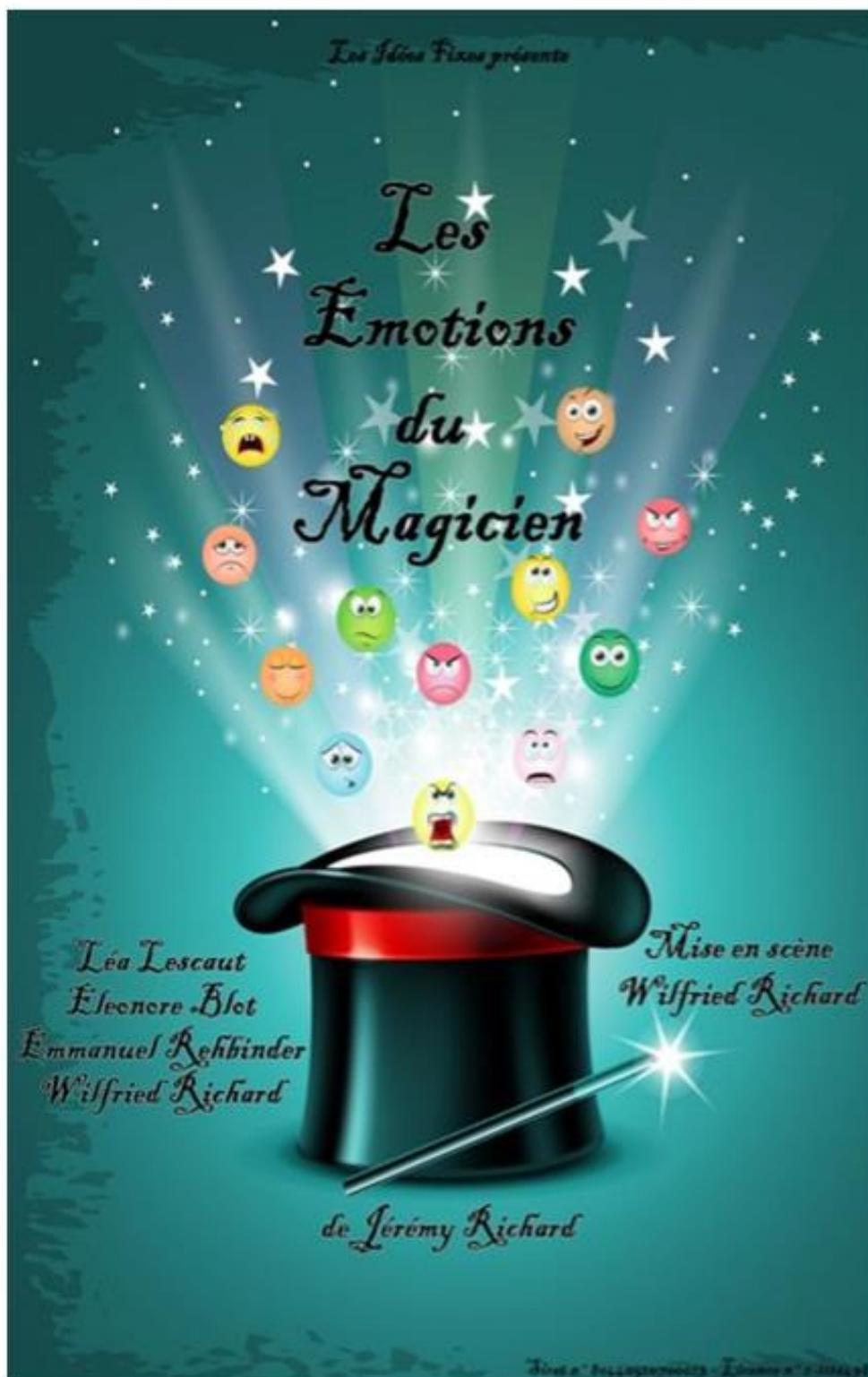
Inscription en Mairie et plus de détails

sur www.mairie-villejust.fr, par ☎ 01 69 31 74 40

ou par mail : jeunesse@mairie-villejust.fr

Mercredi 11 Décembre 2019 à 14h30
Espace communal des Coudrayes

Spectacle de Noël réservé aux enfants qui seront inscrits au Centre de Loisirs ce jour-là.



Résumé:

Deux personnages dynamiques et attachants pour comprendre les émotions !

Quand un Magicien, dont les pouvoirs ont disparu à cause de ses émotions mélangées, rencontre un enfant qui a perdu son prénom, l'aventure promet d'être passionnante. Chacun va aider l'autre dans sa quête...

Venez découvrir, nommer, trier les émotions entre amitié, magie et chansons.

Spectacle Jeune public
de 4 à 9 ans

Durée du spectacle:
50 minutes

RETOUR EN IMAGES : REMISE DES MEDAILLES DU 16/11/2019

Ce samedi 16 novembre, la traditionnelle cérémonie de remise des médailles du travail a permis de distinguer les Villejustiennes et les Villejustiens, qui se sont illustrés dans leur parcours professionnel et de saluer deux agents municipaux pour leur carrière Mme Joëlle Trédoulat, service comptabilité et M. Eric Métrot, des services techniques. Cette rencontre a également été l'occasion de remettre un diplôme plus que mérité à Mme Jacqueline André afin de saluer son investissement de très longue date au sein du bureau de l'Association des Anciens Combattants de Villejust.



RETOUR EN IMAGES : LA PARENTHÈSE DES COUDRAYES

Samedi 23 et Dimanche 24 novembre, l'espace des Coudrayes a fait salle comble pour la représentation théâtre « Le songe » de la compagnie « L'Instant T ». Cette troupe de théâtre, menée par Sophie Troise, est venue en voisine et amie de Saulx-les-Chartreux.

Une pièce pleine d'interrogations quant à ce qu'est le théâtre en lui-même, s'inspirant de quelques belles lignes de Shakespeare dans une proposition audacieuse et des plus contemporaines.



Le public a pu apprécier le jeu des acteurs et a eu le plaisir de pouvoir échanger avec eux à l'issue des représentations.

VILLEJUST



Les associations de Villejust en partenariat avec la Municipalité vous invitent au:

Marché de Noël de Villejust

EXPOSANTS ARTISANAUX

ANIMATIONS

SAVEURS DU TERROIR - RESTAURATION...

LES ENFANTS DE L'ÉCOLE JEANNE CHANSON INTERPRÉTERONT DES CHANTS DE NOËL

SAMEDI 14 DÉCEMBRE 2019

DE 10H À 18H

Sur le Parvis du Centre Commercial l'Aubépine

(Face à la boulangerie) - Renseignements: 06.08.15.51.87

Halloween à la bibliothèque

« *Des bonbons ou on vous jette un sort !* »

Pour Halloween, les enfants de Villejust accompagnés de leurs parents sont venus superbement bien déguisés et grimés et ont largement profité des nombreux ouvrages sur les fantômes, les sorcières et toutes les histoires qui font peur (sans oublier les bonbons et le jus de citrouille...).

Le concours de dessins a eu aussi beaucoup de succès : les résultats seront affichés comme l'an dernier à la bibliothèque, bien sûr ! N'hésitez pas à revenir l'année prochaine, le chaudron sera bien rempli, la sorcière est déjà en train de les fabriquer... *Ha ha !*



REGARDS EN ARRIERE



Assemblée générale de l'association d'histoire locale

Regards en arrière

DIMANCHE 8 DECEMBRE 2019

à 10 h 00

Salle polyvalente de la Poitevine à Villejust

Soirée Jeux à Villejust

**Vendredi
13 décembre 2019
* 10 janvier 2020 ***

À partir de 20h00 à 23h00
Salle de la Poitevine
*** Entrée libre et gratuite ***



Renseignement : asso.jeux.villejust@gmail.com



BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

L'HEURE DU CONTE

*Venez passer un moment de détente en famille,
où les Contes et les Belles Histoires à écouter
sont particulièrement destinés aux enfants de 2 à 10 ans !*

**Prochains RDV, le 11 décembre 2019 et 8 janvier
2020 à 16h30 à la Bibliothèque, venez nombreux !**



RANDONNEES PEDESTRES



Prenez de bonnes résolutions, venez marcher !

Voici le calendrier des randonnées pédestres

Lundi 2 décembre	lieu non précisé
Lundi 9 décembre	lieu non précisé
Lundi 16 décembre	lieu non précisé
Lundi 23 décembre	lieu non précisé
Lundi 30 décembre	lieu non précisé

André MAGUER
Anne CHEVILLARD
Chantal et Christian BOURGES
Marcelle BOISSONNET
André MAGUER

RDV à Nozay, parking du cimetière à 13h30, départ 13h45 précises.

D'autres possibilités de randonnées s'offrent également à vous.

Pour tout renseignement ou pour obtenir les coordonnées des guides, venez visiter le site <http://randulis.free.fr>





RÉÉDITION D'UN PELERINAGE HISTORIQUE

de Villejust à Longpont-sur-Orge

Le dimanche matin 6 octobre 2019, l'association paroissiale *Les Amis de Saint-Julien* et l'association d'histoire locale *Regards en arrière* ont suivi ensemble le tracé d'un ancien pèlerinage entre l'église **Saint-Julien de Villejust** et la basilique **Notre-Dame de Bonne-Garde de Longpont-sur-Orge**.

← Devant l'église de Villejust.

Bref historique du pèlerinage

En période de grande sécheresse, comme dans beaucoup de paroisses de la région, les croyants allaient à pied à la **basilique de Longpont-sur-Orge** pour invoquer les Saints de l'église catholique afin d'obtenir le retour de la pluie.

On retrouve dans les croyances populaires du **Hurepoix** un dicton qui dit ainsi : **Va à Longpont, t'apportera de l'eau derrière tes talons**. Cette croyance est attestée à **Villejust** à la fin des années 1930.

Il est rapporté qu'**Amélie Durand**, née en 1865 à La Poitevine, fit ce pèlerinage dans les années 1930 lors d'une période de canicule particulièrement forte. Il plut à son arrivée à la basilique, son vœu était exaucé !

Malheureusement pour nos marcheurs, ce n'est pas sur leurs talons mais bien sur leurs têtes qu'est tombée une douce bruine continue, mais qu'importe !



↑ Pause commentée.

La balade a permis de parcourir successivement les communes de : **Villejust** (*route de Nozay, chemin du Bois des Vignes, rue Léon Marinier*), puis, après le **Rouillon** et une brève incursion sur **Nozay, La Ville du Bois** (*ruisseau Blanc, chemin des Sablons, chemin de Saint-Eloi, rue du Gaizon, chemin du Mesnil et Vieux chemin de Montlhéry*), le ruisseau le **Mort Ru** marquant le passage à **Montlhéry**.

Devant la basilique de Longpont-sur-Orge, sous la pluie ! →

La **RN20¹** fut traversée via le **pont des Belles Dames**, puis ce fut la **rue des Bourguignons**, étroit passage permettant de rejoindre la **rue Dame Hodierno**.

¹ Etablie sur le tracé d'une ancienne voie romaine (des témoignages subsistent à Massy) puis devenue route royale au 18^e siècle.

L'arrivée à **Longpont-sur-Orge** s'est faite par le *Chemin du Cimetière des Bourguignons* et la *rue du Champ de Bataille*.

Ce lieu marque l'endroit où se déroula la fameuse bataille de **Montlhéry** le 16 juillet 1465. Elle opposa le **roi de France Louis XI** et les **Grands du royaume** liés au sein de la **Ligue du Bien Public**, au cours de laquelle on dénombra la perte de 3 600 soldats tués des deux côtés.



La basilique Notre-Dame-de-Bonne-Garde s'offre enfin aux yeux des marcheurs !

Edifiée sur un site druidique christianisé à partir de 1031 par **Hodierno de Gometz**, épouse du seigneur de Montlhéry **Guy 1^{er}**, elle renferme de nos jours le plus grand reliquaire de France (1400 reliques).



Regards en arrière et Les Amis de Saint Julien

Associations

Pour la parution du n° 464, les articles associatifs à faire paraître devront parvenir en mairie au plus tard le

Mercredi 18 décembre 2019

Ramassage des encombrants

Vendredi 13 décembre 2019

Retrouvez toutes les dates sur notre site internet :

www.mairie-villejust.fr
Rubrique Ville pratique



Horaires d'ouverture de la mairie (services fermés au public le mercredi)

Accueil - sacs végétaux	01.69.31.74.40
Affaires générales - Etat civil	01.69.31.74.43
Lundi, mardi, jeudi, vendredi :	de 10h30 à 12h00 de 13h30 à 17h30
Samedi (permanence)	de 09h00 à 12h00
Affaires scolaires	01.69.31.74.42
Lundi, mardi, jeudi, vendredi :	de 10h30 à 12h00 de 13h30 à 17h30
Samedi (permanence)	de 09h00 à 12h00
Urbanisme	01.69.31.74.46
Lundi, mardi, jeudi, vendredi	de 13h30 à 17h30
Eventuellement sur rendez-vous uniquement le matin	de 09h00 à 10h30
Services techniques (secrétariat)	01.69.31.74.46
Fax	01.60.14.65.82

Bureau Municipal

Igor TRICKOVSKI	Maire
Sylvie ARMAND-BARBAZA	1 ^{ère} Adjointe Finances, Affaires Scolaires et Péricolaires
Didier MEZIERES	2 ^{ème} Adjoint Urbanisme opérationnel
Sauveur CONCORDIA	3 ^{ème} Adjoint Environnement, Entretien du Patrimoine, Anciens Combattants
Isabelle ARMAND	4 ^{ème} Adjointe Action Sociale, Solidarité, Jeunesse
Serge PLUMERAND	5 ^{ème} Adjoint Travaux
Pierre CAMBON	Délégué Développement numérique, Nouvelles Technologies
Marie-Claude ARTHUS-BERTRAND	Déléguée Animation, Evènement associatif
Valéry LAURENT	Délégué Santé

Pour prendre rendez-vous, contact en Mairie :
Secrétariat du Maire - 01 69 31 74 41
Email : secretariat-maire@mairie-villejust.fr

Conception et rédaction :

- Liliane GASPARIK
- Cabinet du Maire

Contact :

service-communication@mairie-villejust.fr



L'association Instinct'laf présente

Samedi 7 décembre 2019
à 20h30



Les Stéréo'Types

LA PARENTHÈSE DES COUDRAYES

Bruno Buijtenhuijs



Xavier Vilsek

Espace des Coudrayes

Renseignements:
01.69.31.74.47

Chemin de Courtabœuf
91 140 VILLEJUST

